

RAPPORT D'ACTIVITES 2011

COPEDIH est une jeune organisation qui en est encore à ses premiers pas dans la lutte ou dans le combat pour la jouissance des droits reconnus à tout un chacun.

Pour mieux comprendre et maîtriser les réalités du terrain, les premières activités étaient la participation active de l'organisation aux conférences et séminaires organisés par des réseaux et plate-forme établis à Kinshasa.

En ce qui concerne les activités proprement organisées par la COPEDIH, nous pouvons épingler les rencontres organisées en date du 23 Mars 2011 et du 14 Avril 2011 dans le territoire d'Idjwi, province du Sud-Kivu, entre les communautés locales, les réfugiés rwandais installés depuis 1994, ainsi que leurs notables sur la nécessité de privilégier la cohabitation pacifique et d'éviter tout discours qui dégrade l'homme et qui fascine la violence.

Ces rencontres ont été d'une importance capitale, car elles ont permis de concilier les vues et d'éviter l'explosion des conflits qui allaient amener les violations massives des droits de l'homme.

Suivant toujours le même élan, COPEDIH a eu des rencontres dans les territoires de Kabare, Ngweshe et Kalehe, toujours dans la province du Sud-Kivu, des réunions avec les Administrateurs de ces territoires et les Commandants militaires affectés sur les effets inquiétants de la violence afin de rechercher des solutions réfléchies en vue de résoudre ces maux.

En effet, il s'est constaté dans ces territoires, les violations massives des droits de l'homme par les jeunes gens dits « MAI MAI » de ces mêmes contrées, spécialisés dans des rafles, des viols, des pillages, des bastonnades,...

Tous ces faits ignobles sont favorisés par la circulation massive des armes légères obtenues à vil prix auprès des forces négatives venues des pays voisins et même de certaines autorités de l'armée régulière de la République Démocratique du Congo qui, pour raison de survie, s'adonnent à ce sale besogne.

La COPEDIH, pour ce faire, a fourni des propositions utiles en vue de stopper cet aventurisme meurtrier qui écument les communautés locales.

Cela a abouti à une campagne de sensibilisation auprès des jeunes pour éviter tout recours à la violence mais plutôt de privilégier la résolution pacifique des conflits. Quant à la limitation de la circulation des engins de la mort, la COPEDIH et les communautés locales sont convenues de mettre en place des « Comités locaux de dénonciation » de tout marché pirate ou tout recruteur de jeunes pour la concrétisation de projets macabres qui avilissent l'homme par des violations massives de ces droits.